

Fait et signé par les parties, en quatre exemplaires :

			_____	L'Université
Témoïn	PAR:	GILBERT DIONNE		<i>recteur par intérim</i>
Date:			_____	Le gouvernement
Témoïn	PAR:	GILLES R. TREMBLAY		<i>secrétaire général associé aux Emplois supérieurs</i>
	Date:		_____	Le Conseil
Témoïn	PAR:	CAMIL BOUCHARD		<i>membre et président</i>
	Date:		_____	L'intervenante
Témoïn	PAR:	LOUISE DANDURAND		
	Date:		_____	

36518

Gouvernement du Québec

Décret 816-2001, 27 juin 2001

CONCERNANT la nomination de quatre membres du Conseil de la science et de la technologie

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 15.3 de la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (L.R.Q., c. M-19.1.2), le Conseil de la science et de la technologie se compose de quinze membres, dont un président, nommés par le gouvernement et provenant des milieux de la recherche, de l'enseignement universitaire et collégial, des affaires, du travail, de l'information scientifique et technique ainsi que du secteur public et parapublic;

ATTENDU QUE l'article 15.4 de cette loi énonce notamment que les membres du Conseil, autres que le président, sont nommés pour au plus trois ans;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 920-99 du 18 août 1999, mesdames Maryse Lassonde, Louise A. Perras et Louise Proulx et monsieur Germain Lamonde étaient nommés membres du Conseil de la science et de la technologie, qu'ils ont démissionné de leurs fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à leur remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État à l'Économie et aux Finances et ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie et du ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie :

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Conseil de la Science et de la Technologie, pour un mandat de trois ans à compter des présentes :

— madame Louise Quesnel, vice-doyenne aux affaires extérieures, Faculté de génie et d'informatique, Université Concordia, en remplacement de monsieur Germain Lamonde;

— madame Francine Bonicalzi, présidente-directrice générale, Technopolopole Vallée du Saint-Maurice, en remplacement de madame Louise A. Perras;

— monsieur Hany Moustapha, directeur du programme de technologie, de formation technique et de collaboration, Pratt et Whitney Canada, en remplacement de madame Louise Proulx;

— monsieur Jean Nicolas, professeur titulaire, Département de génie mécanique, Université de Sherbrooke, en remplacement de madame Maryse Lassonde.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

36519

Gouvernement du Québec

Décret 817-2001, 27 juin 2001

CONCERNANT l'établissement d'un service d'immigration à Rabat

ATTENDU QUE le gouvernement vise l'admission en 2003, de 40 000 à 45 000 immigrants, soit une augmentation de 45 % en trois ans;

ATTENDU QUE le gouvernement souhaite accroître le nombre d'immigrants francophones;